

Description de la dotation – Jeu-concours « VOLTAGE REVERSE - FUTUROSCOPE »

Organisé sur l'antenne de la radio VOLTAGE du samedi 31 janvier au vendredi 6 février 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VOLTAGE REVERSE - FUTUROSCOPE », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 4 entrées pour le parc du FUTUROSCOPE, d'une valeur unitaire indicative de 56 € TTC.

Les entrées sont valables jusqu'au 30 juin 2026, date maximale de leur utilisation, hors périodes d'exclusion (<https://www.futuroscope.com/fr/infos-pratiques/faq/tarifs-reservations>).

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les billets seront envoyés par voie postale à l'adresse postale indiquée lors de la participation.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.voltage.fr/> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VOLTAGE, disponible à l'adresse suivante : <https://www.voltage.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.